



Dominique Bossong

Mesdames, Messieurs les délégués,

Mesdames, Messieurs,

Cette année, nos interventions revêtent une forme particulière, car nous avons décidé, avec le 1^{er} vice-président, Jean-Paul Baudin et la directrice générale, Armelle Rutkowski, de le faire à trois voix.

Le changement de gouvernance à la Caisse centrale de MSA

Jean-François FRUTTERO
Président de la MSA



Anne-Laure TORRÉSIN
Directrice Générale de la CCMSA



Dominique Bossong

Mais avant cela, je souhaitais évoquer le changement de gouvernance à la Caisse centrale. En effet, en février dernier, Pascal Cormery, président de la MSA, a fait savoir qu'il souhaitait mettre un terme à son mandat, sans attendre les prochaines élections. Depuis le 4 avril, c'est donc Jean-François Fruttero qui a pris la tête du Conseil d'administration aux côtés de Thierry Manten, 1^{er} vice-président. Il pourra s'appuyer sur la nouvelle directrice générale de la Caisse centrale, Anne-Laure Torrèsin, qui, le 1^{er} avril, a succédé à François-Emmanuel Blanc, parti en

retraite. Ce nouveau binôme aura fort à faire : mener les élections MSA 2025, porter notre projet stratégique MSA 2030 et bien entendu, préparer la négociation de la prochaine Convention d'objectifs et de gestion 2025-2030 (COG) signée avec l'Etat.

Anne-Laure Torrésin, ne pouvait être présente à toutes les assemblées générales. Elle a, malgré tout, souhaité faire passer un message par le biais d'une vidéo que je vous propose de regarder maintenant.

Vidéo

Comme vous l'avez compris, Anne-Laure Torrésin, issue du sérail, connaît bien notre institution et nul doute que son expertise et sa détermination serviront les missions qui sont les siennes.

Je souhaite adresser mes félicitations à Pascal Cormery pour son engagement à la tête de la MSA durant toutes ces années et exprimer mes vœux de réussite à Jean-François Fruttero.

Les femmes du monde agricole



Dominique Bossong

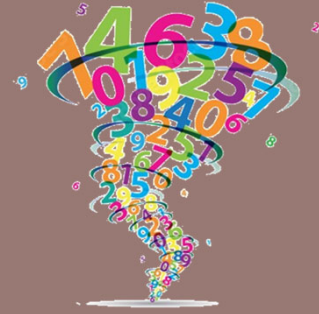
C'est aussi la première fois qu'une femme se retrouve à la tête de la Caisse centrale de MSA, l'année même où sont mises à l'honneur les femmes dans le monde agricole. L'engagement féminin dans l'agriculture n'est pas un vain mot. Volontaires et passionnées, les femmes jouent un rôle essentiel dans le monde agricole, mais aujourd'hui encore, leur reconnaissance et leur visibilité restent souvent en retrait.

Leur rendre hommage tout au long de l'année, c'est mettre en lumière cette légitimité qui est la leur dans un milieu trop longtemps associé aux seuls hommes, car difficile et exigeant, quand bien même, elles contribuaient dans l'ombre à la bonne marche de l'exploitation, conciliant vie de femme d'exploitant et vie de mère.

Et si rien ne peut contraindre leur amour pour ce métier « passion » dans lequel elles s'épanouissent, c'est un regard morose qu'elles posent sur le présent et l'avenir, tant la politique agricole actuelle fait naître pour ces femmes, comme pour l'ensemble de la profession, une grande insatisfaction...

La MSA Bourgogne en 2023, c'est...

- ❖ Plus de **4 M** d'actes de liquidation.
- ❖ **2,2 M** de visites sur notre site Internet.
- ❖ **1,4 M** de connexions sur les espaces privés.
- ❖ **243.000** contacts de proximité.
- ❖ **278.000** courriers reçus.
- ❖ **1 action / jour** dans les territoires ruraux.
- ❖ Près de **499.000** mails ou SMS adressés.
- ❖ **422.000** courriers adressés dont 1/3 par envoi électronique.
- ❖ **57.000** utilisations de SEL pour dépôts de documents sur les espaces privés.
- ❖ Plus d'**1 Md €** de prestations versées pour **519 M €** de cotisations et contributions légales gérées.



Et tout cela réalisé par : **491 salariés, 692 délégués et 40 administrateurs.**

Armelle Rutkowski

Jean-Paul Baudin

C'est une activité dense qui trouve sa réalisation dans l'investissement plein et entier de 491 salariés, 692 délégués et 40 administrateurs.

La MSA Bourgogne en un clic



Mon espace privé
1.378.733

connexions

6.737

nouveaux inscrits en 2023

156.282 inscrits au 31.12.23



Mes messages, mes réponses

55.375 (52.639 en 2022)

emails reçus via le SEL



bourgogne.msa.fr

2.217.756

visites du site



@msa_bourgogne

286 tweets envoyés en 2023

461 abonnés à ce jour



Application « ma MSA & moi »

289.270 (247.354 en 2022)

consultations

Jean-Paul Baudin

- Qu'il s'agisse de « visiter les pages », de « se connecter », de « s'inscrire », « d'envoyer un message », d'utiliser « les services en ligne », la fréquentation de notre site internet en 2023, confirme la tendance à la hausse de l'utilisation du numérique pour les échanges MSA / Adhérents.
- C'est 6.737 nouveaux inscrits à Mon espace privé, soit une augmentation de 5,39 %, par rapport à 2022.
- Le service en ligne « Mes messages, mes réponses » a été utilisé plus de 55.000 fois (contre à peine 53.000 en 2022) et l'application « ma MSA & moi » a connu plus de

289.000 connexions (plus de 247.000 en 2022).

- Quant à notre compte Twitter, géré par le secteur Communication, il compte aujourd'hui 461 abonnés, mais nous pouvons faire mieux !

La Communication



Les dossiers de
Presse Agricole

4 trimestriels



Gestion et alimentation
du site bourgogne.msa.fr

706 publications locales

43 publications nationales



Les newsletters

4 MSA & vous

4 MSA actu pros

4 Nous, délégués MSA



Gestion et alimentation de notre
Intranet (outil réservé aux salariés MSAB)

1.182 publications



Autres activités

- ❖ Conception graphique : affiches, flyers, dépliants, plaquettes, livrets, kakémonos, signalétique, dossiers de presse...
- ❖ Relations presse (communiqués...)

Jean-Paul Baudin

- La Communication est le relais entre notre caisse et ses ressortissants. Tout au long de l'année, l'information est transmise par différents canaux.
- Notre site Internet est alimenté au quotidien de publications nationales et locales.
- Une convention avec la presse agricole nous permet de vous proposer chaque trimestre un dossier de presse publié dans Terres de Bourgogne et L'Exploitant Agricole.

- Le service Communication réalise des communiqués de presse transmis à la presse agricole et à la presse quotidienne régionale et gère les newsletters.
- Enfin, la Communication gère et alimente un **site Intranet** d'informations utiles aux salariés.

Les services en ligne / l'espace privé



Au 31 décembre 2023, **86** téléservices sont déployés en MSA Bourgogne.



4 nouveaux services en ligne en 2023

- ❖ Réclamations
- ❖ RIB Caisse
- ❖ Envoyer un document (pour les entreprises)
- ❖ Attestation RSA

1 nouvelle version de l'appli mobile « Ma MSA et moi » (ajouts des services en ligne : Suivi des demandes, Réclamations, Mémo Santé Enfant)

Armelle Rutkowski

Les campagnes d'information



Par email

73 campagnes Emailing
81.500 destinataires



Par SMS

83 campagnes SMS
11.050 destinataires



Par SMS en automatique

255.700 destinataires

Exemples de campagne :

Par email : Invitation atelier, Salon seniors, DRP non retournée, Rappel DTR RSA ou PPA, Dépistage cancer...

Par SMS : Enquête Loyer, Versement de l'ARS, Date AG...

Par SMS automatique : Risque/ usurpation d'identité, Confirmation RDV Prestations...

Armelle Rutkowski

L'animation territoriale

- ❖ **284** actions initiées sur l'ensemble de la Bourgogne
- ❖ **2,5** millions d'euros attribués aux structures intervenant dans les territoires ruraux
- ❖ **900.000** euros pour accompagner **200** projets

Dominique Bossong

L'animation territoriale

Ce pan de l'activité MSA est axé sur des actions réalisées en transversalité entre les services de la caisse et les délégués, afin de donner du sens à ce que fait la MSA pour ses adhérents.

En 2023, 284 actions ont été initiées sur l'ensemble de la Bourgogne, 2,5 millions d'euros ont été attribués aux structures et 200 projets accompagnés pour près de 900.000 euros.

Les élections MSA 2025

Calendrier élections 2025

Période de vote du 5 au 16 mai 2025



Dominique Bossong

Les élections MSA 2025

Cette animation territoriale est le résultat concret de notre démocratie sociale dont le point d'orgue correspond aux élections en 2025. Cette année 2024 sera celle de la préparation des élections de la MSA en mai 2025, avec une date de clôture du scrutin au 16 mai 2025. Les dates ont été décalées pour ne pas interférer avec les élections des Chambres d'agriculture qui, elles, auront lieu en janvier prochain.

Je vous rappelle également 2 dates importantes :

- Le 4 mars 2025 : date limite pour le dépôt des candidatures.
- En juin 2025 : date de l'assemblée générale élective ici même.

L'enjeu de ces élections est, vous l'avez compris, éminemment important.

Les modalités restent identiques, les délégués seront élus au niveau des cantons actuels, candidature individuelle pour le 1^{er} et 3^{ème} collèges (avec si possible un candidat suppléant), scrutin de liste pour le 2^{ème} collège.

Ces élections doivent être réussies, d'où le thème de notre AG de cette année « Le mutualisme ».

Je voudrais insister sur l'importance du rôle des délégués. Les actions menées sur le terrain, reconnues de nos partenaires, des pouvoirs publics et des adhérents, constituent la meilleure preuve de notre utilité sur les territoires ruraux. Mais l'existence et le rôle du délégué ne pourront être réellement pérennisés que si le monde agricole s'approprie ce moment démocratique important, nos élections démontrant par là-même, la force du régime.

Comment ?

Il faut d'une part, trouver des candidats pour la fonction de délégué et d'autre part, mobiliser la population agricole afin qu'elle aille voter.

1) Trouver des candidats

C'est pourquoi, chacun d'entre vous, chaque délégué titulaire ou suppléant, repartant ou pas, doit trouver un candidat pour le prochain mandat. Pour cela, il vous faut, dès à présent, aller à la rencontre des jeunes, des femmes, des actifs pour leur présenter la MSA, leur parler du rôle du délégué et les inciter à s'engager. C'est une tâche difficile, mais néanmoins indispensable pour que perdure notre modèle mutualiste, riche de moyens autant que de savoirs mis en commun au service d'une protection sociale de qualité. Mais Philippe Moinard qui nous fait le plaisir d'être présent parmi nous, l'évoquera plus en détails tout à l'heure.

2) Autre enjeu : mobiliser les électeurs

Aussi, tant pour trouver des candidats que pour mobiliser les électeurs, des réunions seront programmées sur l'ensemble des échelons locaux ouvertes bien sûr à toute la population agricole et je vous invite d'ores et déjà à en parler autour de vous.

L'accueil de proximité



En spontané

18.349

personnes reçues
en agence



Sur RDV

6.373

Personnes reçues en agence
et sur les 15 points d'accueil



En RDV téléphonique

4.001

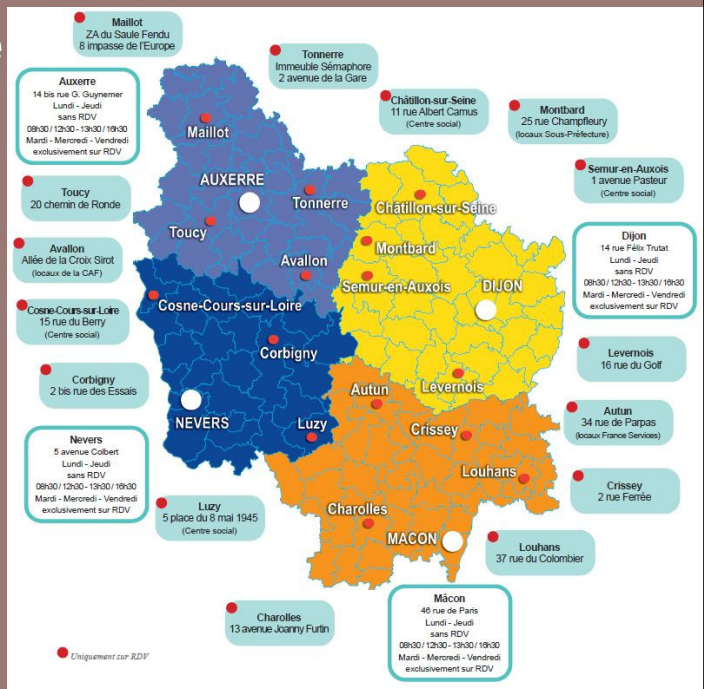
personnes



En RDV Prestations

512

personnes reçues



Armelle Rutkowski

Les France Services portées par la MSAB



FS depuis le 01/04/2021

France services Charolles

5.498

interventions en 2023



FS depuis le 01/03/2022

France services Tournus

6.167

interventions en 2023



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FS depuis le 15/12/2021

France services St-Jean-de-Losne

3.069

interventions en 2023



FS depuis le 01/03/2022

France services Montbard
+ itinérance sur 7 communes

5.940

interventions en 2023

dont **2.249** en itinérance

Armelle Rutkowski

Nous contacter, nous rencontrer

	2022	2023	Évolution
Appels répondus	138.761	138.260	- 501
Accueils MSA en spontané	21.583	18.349	- 3.234
Rendez-vous	10.500	10.886	+ 386
Accueils France Services	11.270	20 674	+ 9.404
Mails	52.639	55.395	+ 2.736
TOTAL	234.753	243.564	+ 8.811

Soit + de **2,3** contacts par adhérent et par an contre **2,2** en 2022

Armelle Rutkowski

Nous contacter, nous rencontrer



Nos numéros de téléphone

Particulier	03 85 39 50 83
Professionnel agricole	03 85 39 51 75
Professionnel de santé	03 85 39 50 85
Action Sanitaire et Sociale	03 80 63 22 73
Recouvrement / Contentieux	03 86 47 37 70
Santé Sécurité au Travail	03 80 63 22 02



Nos horaires d'ouverture

En agence : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Lundi et jeudi sans rendez-vous
Mardi, mercredi et vendredi exclusivement sur rendez-vous

En point d'accueil : sur rendez-vous

Par téléphone :

Lundi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Mardi de 13h30 à 16h30
Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00



Retrouvez toutes ces infos sur bourgogne.msa.fr > Votre MSA > Nous contacter

Armelle Rutkowski

Le conseil de proximité

- ❖ **967** missions de conseil
- ❖ **623** RDV sur demande des services de la caisse
- ❖ **51** interventions collectives (partenaires, établissements scolaires...)
- ❖ **333** RDV Parcours attentionné pour les nouveaux installés (PANI)
- ❖ **1.020** contacts dossiers adhérents via les FS / MSAP

Armelle Rutkowski

La santé de nos adhérents



- ❖ RDV Jeunes Retraités
- ❖ Instants Santé Adultes
- ❖ Instants Santé Jeunes (16 à 24 ans)
- ❖ Bilans Précarité
- ❖ Bons Bucco-Dentaires suite aux Instants Santé
- ❖ Prévention Nutrition Santé

Armelle Rutkowski

La Santé sécurité au travail

❖ **8.047** visites en Médecine du Travail

❖ Accidents du travail ou maladies professionnelles

➤ **2.594** Salariés

➤ **491** Non Salariés

❖ Près de **21 M€** de dépenses liées aux accidents du travail et maladies professionnelles

❖ Poursuite du Plan SST 2021-2025

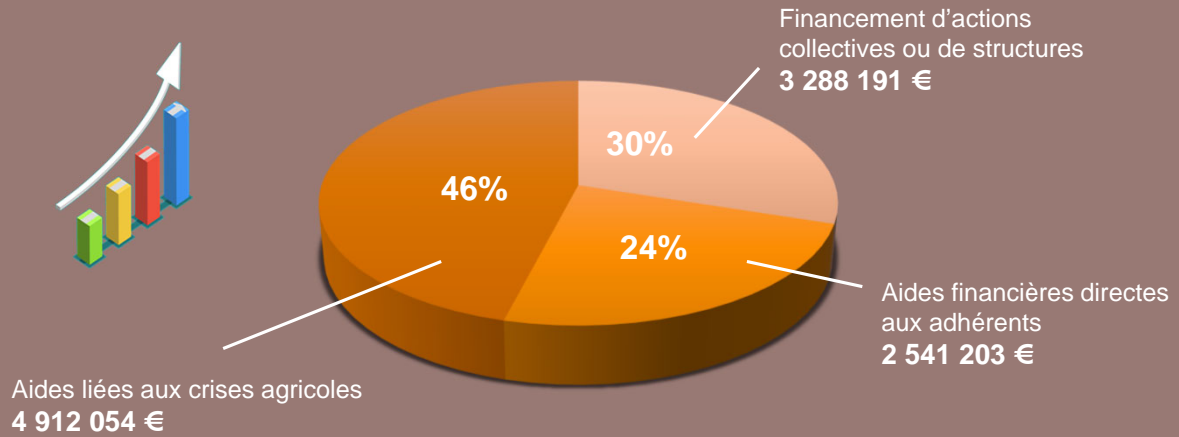
Volet Prévention des Risques Professionnels

❖ **978** visites en milieu de travail (salariés et exploitants) : interventions en entreprise, enquêtes AT/MP, dossiers aides financières, actions de formation, réunions légales, actions en recherche et développement..

Armelle Rutkowski

La MSA et le développement social des territoires ruraux

Montant des dépenses d'Action sanitaire et sociale 2023 : **10 741 448 €**



Armelle Rutkowski

La MSA auprès des entreprises

- ❖ **510** bénéficiaires d'une prise en charge partielle de cotisations pour un montant global de plus d' **1 M€** (Gel 2022, Sécheresse...)
- ❖ **212** demandes d'échéanciers pour **2.790.898,39 €**
- ❖ **404** demandes de remise d'indu pour **800.291,80 €**

Dominique Bossong

Les prises en charge de cotisations

L'accompagnement de la MSA des exploitants agricoles se réalise également par des prises en charge de cotisations qui leur permet d'avoir une couverture en protection sociale. En 2023, c'est 1 million d'euros pour 510 bénéficiaires.

Mal-être et réseau Sentinelles



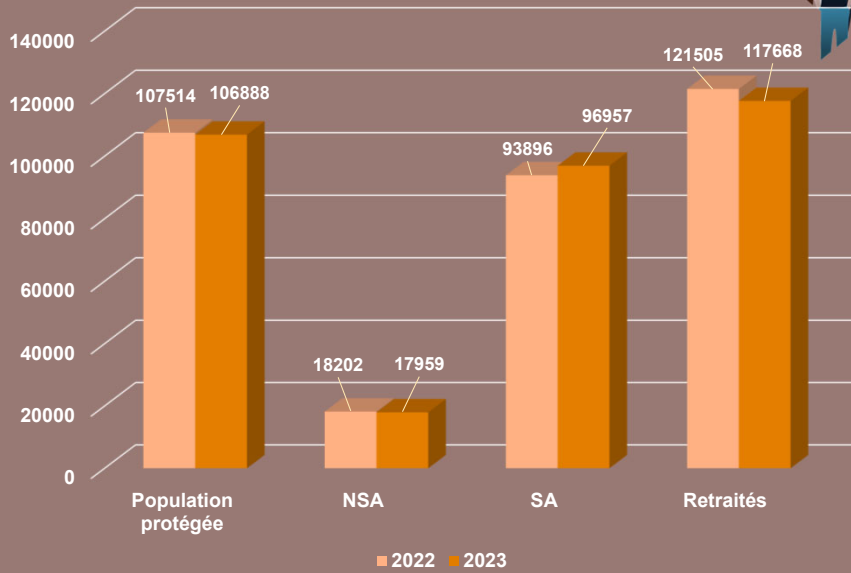
Dominique Bossong

Mal-être et réseau Sentinelles

Notre accompagnement passe aussi par le déploiement dans le cadre du plan Mal-être de notre réseau de sentinelles.

Aujourd'hui, vous êtes 111 sur la région. Il faut intensifier notre couverture.

Nos ressortissants



Armelle Rutkowski

Parce-que nous couvrons 106.888 ressortissants.

Les évolutions législatives

- ❖ Entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2023 de la réforme des retraites
- ❖ La réforme des retraites des non-salariés agricoles dite « Loi sur les 25 meilleures années » votée en février 2023 (mise en application : 1^{er} janvier 2026)
- ❖ L'unification des déclarations fiscales et sociales
- ❖ Le lancement du nouveau TESA Simplifié au 1^{er} janvier 2024

Dominique Bossong

Les évolutions législatives

- La réforme des retraites qui a fait couler beaucoup d'encre et entraîner, sur le plan social, de nombreux mouvements de mécontentement, est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023. La MSA Bourgogne s'est dotée d'effectifs supplémentaires pour répondre aux nombreuses interrogations des adhérents.
- Parmi les revendications, figure la réforme des retraites des non-salariés agricoles dite « Loi sur les 25 meilleures

années » votée en février 2023. Nécessaire dans l'intérêt du monde agricole, cette réforme doit cependant être une réforme sans perdant. La MSA veille et sera prête au 1^{er} janvier 2026 pour sa mise en application. Cependant, la situation est pour l'instant bloquée par les ministères. Ils veulent nous faire croire que ce nouveau système va être moins favorable aux futurs retraités, alors que la véritable raison est qu'il va coûter plus cher à l'Etat ! Il est inadmissible qu'une loi votée à l'unanimité ne soit pas mise en œuvre dans les délais prévus.

- En 2023, la mise en place de l'unification des déclarations fiscales et sociales, a été un changement majeur dans la mise en œuvre du principe « Dites-le nous une fois » initié par le Gouvernement. Désormais, une seule déclaration de revenus est à réaliser sur impots.gouv.fr, pour faire connaître ses revenus à la fois à l'administration fiscale et à la MSA. Comme pour tout changement d'ampleur, des erreurs ont été identifiées entraînant un surcroît de travail important pour nos services. Cette année, toujours dans le but de faciliter les démarches administratives, un service en ligne de correction des données déclarées sera accessible du 31 juillet au 31 décembre 2024. Alors rendez-vous dans votre espace particulier sur

impots.gouv.fr, le service de déclaration en ligne est accessible depuis... aujourd'hui !

- Au 1^{er} janvier 2024, toujours dans un souci de simplification des démarches, le service en ligne TESA Simplifié a évolué pour s'adapter à la déclaration et la gestion des emplois saisonniers de très courte durée (3 mois maximum), offrant désormais la possibilité de réaliser, en une seule déclaration, 11 formalités de la déclaration préalable à l'embauche à la génération de la déclaration sociale nominative (DSN). La MSA s'est battu, de nombreuses années, aux côtés de la profession, pour pérenniser cet outil qui simplifie les démarches sociales et limite les coûts supplémentaires liés à la gestion d'une main d'œuvre temporaire recrutée dans de nombreux secteurs de production, comme la viticulture, l'arboriculture ou encore les entreprises de travaux agricoles.

Toutes ces évolutions amènent inexorablement des échanges entre la MSA et les adhérents et le principal reproche fait à la MSA Bourgogne, c'est la difficulté à joindre ses services. C'est la raison pour laquelle, nous avons mis en place une nouvelle politique concernant l'accueil. Dès 2022, trois numéros de téléphone supplémentaires ont été

proposés pour des domaines ciblés : Action sanitaire et sociale, Recouvrement / contentieux et Santé sécurité au travail. Cette année, nous avons fait évoluer l'accueil physique en étoffant nos disponibilités d'accueil dédiées aux rendez-vous « prestations » très sollicités et pour lesquels il était important de diminuer les temps d'attente entre la prise de rendez-vous et le créneau proposé.

Les cotisations et contributions gérées

	2022	2023	Évolution
Cotisations Salariés	194.171.356 €	201.189.595 €	+ 3,61 %
Cotisations Non Salariés	99.435.382 €	118.304.163 €	+ 18,98 %
Contributions	182.575.093 €	199.852.927 €	+ 9,46 %
Total cotisations et contributions légales	476.181.831 €	519.346.685 €	+ 9,06 %
Cotisations conventionnelles	115.524.489 €	119.337.767 €	+ 3,30 %

Armelle Rutkowski

Les prestations versées

	2022	2023	Évolution
Santé	347.848.773 €	361.518.599 €	+ 3,93 %
Famille	78.407.695 €	77.952.853 €	- 0,58 %
Retraite	557.939.518 €	568.215.194 €	+ 1,84 %
Accident du travail	20.844.581 €	20.939.758 €	+ 0,46 %
Total prestations légales	1.005.040.566 €	1.028.626.404 €	+ 2,35 %
Prestations d'assurance complémentaire	11.905.345 €	12.279.527 €	+ 3,14 %

Armelle Rutkowski

Le service à nos ressortissants



Pour **1 €** de cotisation perçue

2 €
de prestations versées en 2023

Armelle Rutkowski

La MSA au service de la protection sociale

❖ **491** salariés au 31/12/2023

❖ **44,2 M€** de budget de fonctionnement dont **28 M€** pour les charges de personnel

❖ La FAIR Retraite sur Nevers

Armelle Rutkowski

Notre offre de services sur les territoires



Armelle Rutkowski



Conclusion

Armelle Rutkowski

Jean-Paul Baudin

Notre prochaine grande étape pour nous élus, ce sont les élections MSA 2025 et nous devons nous y investir immédiatement. Unissons nos efforts pour protéger la MSA qui est le 2^{ème} régime de protection sociale.

Notre modèle est ce que nous, délégués, nous pouvons apporter au plus près des besoins de la population. Que nous soyons salariés, exploitants ou employeurs agricoles,

nous faisons vivre nos territoires ruraux, c'est ce qui m'a porté tout au long de mes mandats de 1^{er} vice-président. Délégué depuis 1984, administrateur depuis 2004, j'ai décidé d'arrêter à la fin de ce mandat.

Je voulais vous remercier pour votre engagement, votre dévouement et votre présence dans vos territoires auprès des populations agricoles et rurales, et remercier également ceux qui vont s'investir dans le prochain mandat.

Je remercie les présidents Pierre Dufour et Dominique Bossong, les administrateurs et les directeurs, Françoise Burlaut, Jean Boissière et Armelle Rutkowski, avec qui j'ai apprécié de travailler en toute confiance.

Je remercie les équipes de direction et le personnel qui a toujours su s'adapter aux contraintes des tutelles.

Enfin, j'ai une pensée particulière pour la personne, qui en 1984, m'a fait connaître la MSA et m'a permis d'être délégué.

Je voudrais citer Monsieur Poizeau.

Merci à tous.

Le contexte agricole

- ❖ Le mouvement « On marche sur la tête » fin 2023
- ❖ La colère du monde agricole début 2024
- ❖ Des revendications multiples (aléas climatiques, conflit en Ukraine, Revenu, loi Egalim, revenus décents, augmentation des prix des produits agricoles, versement des aides PAC, plan Ecophyto, accords de libre-échange...)

Dominique Bossong

Le contexte agricole

Largement suivi dans les départements fin 2023, le mouvement « On marche sur la tête » marquait les prémices de ce qui, en ce début d'année, a fait la colère du monde agricole.

Cette colère a de multiples ressorts :

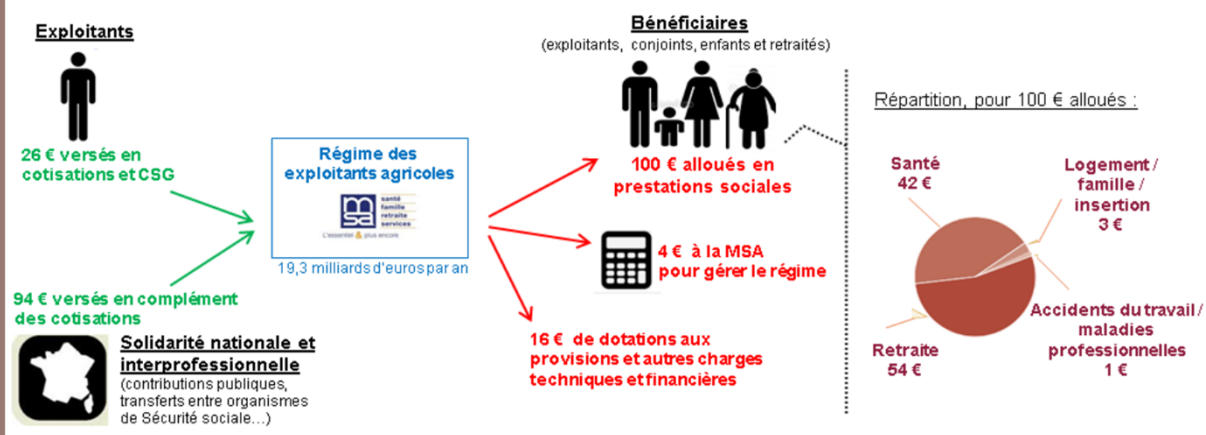
- les aléas climatiques,
- le conflit en Ukraine,

- une loi Egalim plus juste pour les agriculteurs,
- des revenus décents correspondant au travail réalisé,
- l'augmentation des prix des produits agricoles,
- le versement des aides PAC,
- les conséquences du plan Ecophyto,
- les accords de libre-échange...

Tout cela n'a rien d'un inventaire à la Prévert, mais est bien le reflet d'un quotidien que bon nombre d'entre nous connaissent.

Une pédagogie nécessaire

Le circuit des cotisations des exploitants agricoles



Dominique Bossong

Une pédagogie nécessaire

Dans ce contexte, la MSA n'est pas épargnée et si cette colère est entendable et compréhensible, elle n'est pas acceptable dans la forme quand la MSA est directement prise pour cible, comme cela l'a été à Narbonne, le 26 janvier dernier.

La MSA est en première ligne pour soutenir les agriculteurs et leurs proches. Accompagnement social, conseils, simplifications administratives, aides financières, prestations

extralégales sont autant de leviers que nous activons au quotidien pour apporter le meilleur service à nos adhérents.

Cependant, il est important que nous poursuivions notre travail de pédagogie pour expliquer le rôle de la MSA et son guichet unique, pour tordre le cou aux idées reçues concernant l'utilisation des cotisations et sur le fait que les exploitants ne paient pas plus que les autres...



Dominique Bossong

Bilan de mandature et conclusion

J'ai décidé d'arrêter à la fin de ce mandat.

Je suis président depuis 2009 et administrateur depuis 1995.

Le temps passe très vite. J'ai pris mes fonctions au moment de la création de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne, puis nous avons mis en place les mutualisations de proximité avec nos collègues de Franche-Comté.

Au cours de toutes ces années, j'ai beaucoup œuvré à aider les adhérents en difficulté. C'est un travail de l'ombre mais essentiel à notre profession.

Je suis persuadé du rôle indispensable de la MSA.

Je ne garde que des bons souvenirs même si ça n'a pas toujours été de tout repos.

Cette fonction m'a beaucoup apporté personnellement et je suis certain que ça va me manquer.

Si je devais mettre en avant un évènement, je pense à la réalisation du film « Oser, la MSA à vos côtés » qui a permis de libérer la parole sur le mal-être du monde agricole et contribué à mettre en place, dans chacun de nos départements, des structures d'accompagnement.

Mon seul regret est de ne pas avoir su faire mieux passer le message de la protection sociale.

Je remercie les 2 directeurs qui m'ont accompagné (Jean Boissière et Armelle Rutkowski). Nous avons toujours travaillé dans un climat de confiance et de respect. Un grand merci également à Jean-Paul Baudin, 1^{er} vice-président et à l'ensemble des administrateurs avec qui j'ai eu plaisir à travailler au cours de ces années car c'est avant tout un travail d'équipe tant les missions sont nombreuses.

Je terminerai en remerciant aussi :

- nos salariés qui doivent s'adapter aux contraintes, année après année, et les assurer du soutien du Conseil d'administration. Je peux témoigner de leur investissement au quotidien,
- les délégués qui ne renouvelleront pas leur mandat, pour leur investissement au cours de ces années, sans oublier de leur confier une mission, celle de trouver un ou une remplaçante pour continuer d'être à l'écoute de nos ressortissants,
- les délégués qui vont briguer un nouveau mandat et celles et ceux qui vont s'investir à la MSA.

C'est un nouveau défi à relever : unissons nos forces !



Merci

de votre attention